

12 DEC. 2023 *036714

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE-UN BUT- UNE FOI
MINISTERE DE L'INTERIEUR

ARRETE N°.....

Relatif à l'organisation technique de
l'impression des bulletins de vote pour
l'élection présidentielle du 25 février 2024.

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le Code électoral ;
- Vu** le décret n° 2020-790 du 19 mars 2020 portant organisation du Ministère de l'Intérieur modifié par le décret n°2020-2393 du 30 décembre 2020 ;
- Vu** le décret n°2022-1787 du 26 septembre 2022 relatif aux attributions du Ministre de l'Intérieur ;
- Vu** le décret n°2023-339 du 16 février 2023 portant fixation de la date de la prochaine élection présidentielle ;
- Vu** le décret n° 2023-2104 du 11 octobre 2023 portant nomination des ministres et fixant la composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2023-2105 du 11 octobre 2023 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères,

ARRETE :

Article premier.- En application des dispositions de l'article R.58 du Code électoral, l'organisation technique de l'impression des bulletins de vote pour l'élection présidentielle du 25 février 2024, se fait conformément aux procédures décrites dans les documents et pièces annexés au présent arrêté.

Article 2.- Le Directeur Général des Elections est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Dakar le



Sidiki KAE

Ampliations

- P.R
- PM / S.G.G
- Conseil constitutionnel
- C.E.N.A
- MINT/CAB
- MINT/D.G.A.T.
- MINT/D.G.E.
- MINT/Archives

ANNEXE I

REPUBLIQUE DU SENEGAL

---oOo---

Election présidentielle du 25 février 2024

**PROCES-VERBAL
de remise du support informatique
pour la confection des bulletins de vote**

Je, soussigné(e) _____

domicilié à _____, titulaire de la carte

d'électeur n° _____ numéro de téléphone _____

mandataire du candidat _____

à l'élection présidentielle du 25 février 2024, déclare avoir remis ce jour _____

_____ à la Direction Générale des Election (D.G.E), un support

informatique contenant :

-la maquette du bulletin de vote de mon mandant, conformément à sa déclaration de candidature.

Pour garantie dudit, j'appose ma signature et mon cachet.

Fait à Dakar, le

DECHARGE

Reçu ce jour.....
et enregistré sous le n°.....
au secrétariat de la Direction
Générale des Elections (D.G.E)

signature et cachet

Le Mandataire

ANNEXE II

REPUBLIQUE DU SENEGAL

---oOo---

Election présidentielle du 25 février 2024

ATTESTATION de remise de support informatique pour l'impression des bulletins de vote

Ce jour, après vérification et contrôle, par rapport à la déclaration de candidature déposée au Conseil constitutionnel, avons remis à Mme, M. (1) _____ responsable de l'imprimerie _____ le support informatique nécessaire à l'impression des bulletins de vote du candidat

Au vu de cette maquette et en relation avec Mme, M. (1) _____ mandataire dudit candidat, vous devez me faire parvenir, sans délai, au moins dix (10) exemplaires (**sortie imprimerie** et non **sortie ordinateur**) du bulletin de vote.

Je vous rappelle, en outre, que les travaux d'impression sont précédés de la délivrance d'un « **bon à tirer** » visé par le mandataire et signé par le Directeur Général des Elections.

Cachet
de la Direction Générale des Elections

N° d'enregistrement du dépôt
du support informatique
à la Direction Générale des Elections

.....

Visa du mandataire

L'imprimeur

Le Directeur Général des Elections

Fait à Dakar le

ANNEXE III

REPUBLIQUE DU SENEGAL

---oOo---

Election présidentielle du 25 février 2024

MAQUETTE DU BULLETIN DE VOTE

REPUBLIQUE DU SENEGAL Un Peuple – Un But – Une Foi -----	
ELECTION PRESIDENTIELLE du 25 février 2024	
SIGLE et/ou SYMBOLE	 <p>Photo du candidat (format carte d'identité)</p>
NOM DU CANDIDAT Profession	
NOM du Parti politique, de la Coalition de partis politiques ou de l'entité indépendante qui l'a investi	

Support : papier OFFSET 80 g.

Format : 90mm X 110mm

Impression : recto uniquement